



**NACC**  
National Airlines  
Council of Canada

**CNLA**  
Conseil national des lignes  
aériennes du Canada

## **Résumé des mesures liées à l'aviation du budget fédéral 2024**

### **Préparé par le Conseil national des lignes aériennes du Canada**

**16 avril 2024**

Les annonces suivantes contenues dans le budget 2024 sont pertinentes pour les compagnies aériennes et le secteur de l'aviation du Canada :

#### **Les frais**

- Le budget de 2024 annonce que le gouvernement renforcera la transparence des frais pour les services facultatifs facturés par les transporteurs aériens, comme ceux liés au choix des sièges, à l'enregistrement des bagages et aux bagages de cabine, aux repas à bord de l'avion et aux divertissements en vol. Pour ce faire, le gouvernement travaillera en collaboration avec l'Office des transports du Canada et les transporteurs aériens afin de garantir que ces frais sont clairement indiqués. Ainsi, les gens pourront mieux choisir les tarifs en fonction du prix total des options de voyage qui répondent le mieux à leurs besoins.
- Afin de s'assurer que les compagnies aériennes accueillent tous les enfants de moins de 14 ans à côté de l'adulte qui les accompagne, sans frais supplémentaires, le gouvernement élabore des modifications réglementaires qui seront présentées cette année.

#### **Recherche et innovation**

- Dans son budget de 2024, le gouvernement propose d'affecter 6,7 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, à Transports Canada pour établir le programme de ciblage du fret aérien préalable au chargement, qui contrôlera 100 % du fret aérien entrant au Canada. Ce programme, alimenté par l'intelligence artificielle de pointe, permettra d'accroître l'efficacité et d'harmoniser le régime de sécurité aérienne du Canada avec celui de ses partenaires internationaux.
- Afin d'encourager l'investissement dans des actifs stimulant l'innovation et améliorant la productivité, le budget de 2024 propose de permettre aux entreprises d'amortir immédiatement le coût total des investissements dans les brevets, l'équipement d'infrastructure de réseaux de données, les ordinateurs et d'autres équipements de traitement de données. Les investissements admissibles, qui sont précisés dans les catégories pertinentes de déduction pour amortissement, doivent être acquis et mis en œuvre à compter du jour du budget et avant le 1er janvier 2027. Cette mesure devrait coûter 725 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025.



**NACC**  
National Airlines  
Council of Canada

**CNLA**  
Conseil national des lignes  
aériennes du Canada

### **Biocarburants et carburant d'aviation durable**

- Le gouvernement propose de nouvelles mesures pour soutenir la production de biocarburants au Canada, en mettant l'accent sur le diesel renouvelable, le carburant d'aviation durable et le gaz naturel renouvelable, afin de tirer parti de la demande croissante pour ces carburants et de renforcer la position du Canada sur le marché. Le budget de 2024 annonce ce qui suit :
  - Le gouvernement a l'intention de déboursier jusqu'à 500 millions de dollars par année des recettes tirées des paiements de conformité prévus dans le Règlement sur les combustibles propres pour soutenir la production de biocarburants au Canada, sous réserve de paiements de conformité suffisants au gouvernement fédéral. De plus amples renseignements seront fournis dans l'Énoncé économique de l'automne de 2024.
  - De plus, le gouvernement procédera à la réorganisation du Fonds pour les combustibles propres afin de pouvoir offrir du financement plus rapidement et de prolonger le Fonds de quatre ans, soit jusqu'en 2029-2030. Grâce au financement reporté qui est proposé par l'intermédiaire de cette prolongation, 776,3 millions de dollars au total pourront être versés de 2024-2025 à 2029-2030 pour soutenir des projets de combustibles propres. Le programme adoptera un processus continu d'acceptation des demandes, et des processus de simplification des négociations et des prises de décisions permettront d'en accélérer l'exécution. D'ici la fin de l'année, Ressources naturelles Canada lancera un autre appel de propositions dans le cadre du nouveau Fonds pour les combustibles propres élargi.
  - La Banque de l'infrastructure du Canada investira au moins 500 millions de dollars dans la production de biocarburants dans le cadre de son volet d'investissement dans l'infrastructure verte.

### **Infrastructures aéroportuaires**

- Le budget de 2024 annonce que le gouvernement, en collaboration avec les régimes de retraite, mettra sur pied un groupe de travail, dirigé par Stephen Poloz, ancien gouverneur de la Banque du Canada, et appuyé par la vice-première ministre et ministre des Finances, afin d'étudier comment catalyser de plus importantes possibilités d'investissement intérieur pour les fonds de pension canadiens. Ce groupe de travail cernera les possibilités d'investissement prioritaires qui permettront d'accroître l'épargne-retraite des Canadiennes et des Canadiens, et qui respectent la responsabilité fiduciaire et actuarielle des fonds de pension, favorisent l'innovation et stimulent la croissance économique. Ses efforts porteront principalement sur les aspects suivants :
  - l'infrastructure numérique et l'investissement en IA;
  - l'infrastructure physique;
  - les installations aéroportuaires;



**NACC**  
National Airlines  
Council of Canada

**CNLA**  
Conseil national des lignes  
aériennes du Canada

- les investissements en capital de risque;
  - la construction d'un plus grand nombre de maisons, y compris sur des terrains publics;
  - l'élimination de la règle des 30 % pour les investissements intérieurs.
- Afin d'appuyer les investissements dans les installations aéroportuaires, le ministre des Transports publiera cet été un énoncé de politique qui met en évidence les assouplissements existants dans le modèle de gouvernance du Réseau national d'aéroports du Canada visant à attirer des capitaux, y compris des fonds de pension.

### **Sécurité**

Financement proposé pour TC et la GRC afin d'administrer le Programme d'habilitation de sécurité des transports, qui contrôle les travailleurs des ports et des aéroports qui exercent certaines fonctions ou ont accès à des zones réglementées, afin de prévenir les menaces à la sécurité dans le système de transport du Canada.

### **Le droit à la déconnexion**

- Le gouvernement prend des mesures pour rétablir l'équilibre entre le travail et la vie personnelle pour l'effectif des industries sous réglementation fédérale, y compris, mais sans s'y limiter, les services financiers, les télécommunications et les transports, en adoptant le droit à la déconnexion en dehors des heures de travail.
- Le budget de 2024 propose de verser 3,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, et 0,6 million par la suite pour permettre au Programme du travail d'Emploi et Développement social Canada de mettre en œuvre des modifications législatives au Code canadien du travail qui obligerait les employeurs des secteurs sous réglementation fédérale à établir une politique sur le droit à la déconnexion limitant les communications liées au travail en dehors des heures de travail.

### **L'impôt minimum mondial**

- Le Pilier Deux est un régime d'impôt minimum mondial qui fera en sorte que les grandes sociétés multinationales soient assujetties à un taux d'imposition effectif minimum de 15 % sur leurs bénéfices partout où elles exercent leurs activités. À la suite de consultations réalisées l'été dernier sur des propositions législatives concernant la nouvelle Loi de l'impôt minimum mondial, le gouvernement fédéral va de l'avant avec la mesure législative visant à mettre en place ce régime au Canada. Le gouvernement entend présenter bientôt cette mesure législative au Parlement.
- On estime que l'impôt minimum mondial, lequel s'appliquera aux exercices des contribuables qui commencent le 31 décembre 2023 ou après, fera augmenter les revenus de 6,6 milliards de dollars sur trois ans, à compter de 2026-2027.



**NACC**  
National Airlines  
Council of Canada

**CNLA**  
Conseil national des lignes  
aériennes du Canada

### **Faire progresser le projet de train à grande fréquence**

- Le corridor ferroviaire voyageurs le plus utilisé est celui qui relie la ville de Québec à Toronto. Cette région abrite près de la moitié de la population canadienne, et l'on s'attend à ce qu'elle continue de grandir. Mais la congestion et les retards de plus en plus fréquents rendent plus difficiles les déplacements entre les grandes villes de l'Ontario et du Québec.
- L'augmentation du transport ferroviaire de passagers est une étape clé vers la réduction de la congestion et des retards dans le transport aérien, tout en réduisant les émissions. Le service ferroviaire doit être plus rapide et plus pratique pour encourager un plus grand nombre de personnes à prendre le train.